

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019

Date de convocation et d'affichage : 05 octobre 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18 h 45.

Présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylviane, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, KAWLACK Christelle, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BACHMANN Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUEL Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Représentés : GARNERIN David par COLLIN Isabelle, URBAIN Sandrine par ISSELIN Jean-Claude, RAGUIN Jacky par ADLOFF Gérard, VETTER Claude par SIMON Chantal

Sont excusés et ont donné pouvoir : BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, REHN Yves à RIGAUD Jacques, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, TRUELLE Hubert à DUQUESNOY Olivier, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à ROTH Michèle, ZWALD Jérémy à CODAZZI Colombe, SPILMANN Marcel à DELAITRE Guy, ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques à FINET Odile, GANTELET Bruno à MENUEL Gérard, BAUDOUX Bruno à SERRA Frédéric, BEURY Jeanne-Laure à FRAENKEL Stéphanie, CHEVALIER Bertrand à HELIOT-COURONNE Isabelle, GARIGLIO Elisabeth à LE CORRE Marie, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth, MANDELLI François à BOISSEAU Dominique

Excusés : GRIENENBERGER Daniel, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LANDREAT Pascal, MOSER Alain, SIMON Véronique, BRET Marc

Absents : PARIGAUX Jean-Louis, BAILLY Jean-Marie, MARTINOT Bruno, MOUILLEFARINE Jean-Claude

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°16	Dispositif de cofinancement structurant - Attributions 2019
RAPPORTEUR	Christian BLASSON

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
108	126	126			

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019

**DISPOSITIF DE COFINANCEMENT STRUCTURANT
ATTRIBUTIONS 2019**

Annexe : tableau récapitulatif des attributions précédentes

Exposé :

Par délibérations n° 15 du 23 mars 2018, n° 7 du 18 septembre 2018 et n° 17 du 12 juillet 2019, le Conseil communautaire a adopté les nouvelles modalités de mise en œuvre du dispositif de cofinancement structurant en faveur des équipements de l'agglomération troyenne sous maîtrise d'ouvrage des communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Pour l'année 2019, les crédits nécessaires au versement des fonds de concours attribués au titre de ce dispositif s'élèvent à 2 219 157 € et sont inscrits au chapitre 204 du Budget Primitif.

Compte-tenu de l'éligibilité des opérations et de la complétude de 21 dossiers, il vous est proposé d'attribuer les fonds de concours aux communes pour les opérations indiquées ci-après :

Communes de moins de 1 000 habitants

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Feuges - Réfection du trottoir route du Général de Gaulle

La commune souhaite procéder à des travaux de réfection du trottoir du côté pair de la route du Général de Gaulle.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} août 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 5 780 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 156 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Feuges - Renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales

La commune envisage des travaux de renforcement d'une partie de son réseau de collecte des eaux pluviales, et plus particulièrement rue de l'Eglise, afin de limiter la création d'une mare en cas de fortes pluies.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 25 septembre 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 15 938 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 3 188 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Les Bordes-Aumont - Travaux d'aménagement de la rue du Lavoir au hameau de Bray

La commune souhaite aménager la rue du Lavoir par la création de bordures de trottoirs avec la reprise complète des structures de la chaussée et des trottoirs. Il est par ailleurs envisagé la réfection du réseau d'eaux pluviales sur cette même rue.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juin 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 389 717 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 77 943 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Macey - Renforcement de l'éclairage public au hameau de Grange-l'Evêque

La commune envisage le renforcement de l'installation communale d'éclairage public au hameau de Grange-l'Evêque.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 03 juin 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 5 273 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 055 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Macey - travaux sur voiries communales

La commune envisage un programme de travaux de réfection de sa voirie communale ainsi que celle des hameaux de Grange-l'Evêque et Mesnil-Vallon.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 03 juin 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 22 653 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 4 531 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Mergéy - Réhabilitation du bâtiment de la mairie

La commune envisage un programme de réfection de ses bâtiments communaux et plus particulièrement du bâtiment accueillant la mairie, composé de l'accueil de la mairie, de la salle du conseil, de la salle des mariages et du point lecture.

Les travaux consisteront à changer les menuiseries (toutes les portes et fenêtres), ainsi qu'à de menus travaux d'électricité.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juin 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 49 487 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 9 897 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montaulin - Création d'un parking au niveau de l'arrêt de bus scolaire à Daudes

La commune souhaite réaliser un réaménagement de l'arrêt de bus de Daudes situé Grande rue en bordure de la RD 123 et y créer un parking à proximité.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} août 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 22 568 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 4 514 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montaulin - Travaux sur cheminement piétonnier rue Menneville

La commune a créé un cheminement piéton rue Menneville. Suite à des travaux de réfection de la rue Menneville programmés par le Département, la commune envisage des travaux supplémentaires pour matérialiser la séparation entre le chemin piéton et la chaussée.

Les travaux consistent à élargir la bande en concassé jusqu'à la chaussée de la RD 123.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juillet 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 6 599 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 320 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montaulin - Travaux sur voiries et réseau d'eaux pluviales

La commune envisage des travaux de réfection de la voirie et du réseau d'eau pluviales. Ceux-ci seront réalisés sur la rue de Montabert, rue de la Gare, rue des Hâtelles et Grande rue.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juin 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 64 578 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 12 916 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montsuzain - Aménagement de voirie et création d'un quai bus

La commune souhaite réaliser un aménagement de la voirie et y créer un quai bus à destination des lycéens allant à Troyes.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 15 juillet 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 17 629 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 3 526 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Moussey - Réhabilitation de la salle des associations

La commune s'est portée acquéreur de l'ancienne maison paroissiale située en centre-bourg qui sera réaménagée pour accueillir, entre autres, une salle des associations, la cantine scolaire pour les élèves des Communes de Moussey, Saint-Léger-près-Troyes et Villemereuil. Cette salle sera également disponible pour les associations des communes environnantes qui en feront la demande.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 19 avril 2017.

L'assiette éligible du projet est estimée à 273 615 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 54 723 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Moussey - Construction d'une salle à vocation sportive

La commune souhaite construire une salle qui sera dédiée à la pratique du tennis de table et répondra aux besoins du club communal et aux normes de la Fédération Française de Tennis de Table.

Ce nouvel équipement aura une surface de 262 m² et comprendra une salle d'entraînement et de compétitions de 180 m². Il disposera également de vestiaires, de sanitaires et d'un local de stockage.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 19 avril 2017.

L'assiette éligible du projet est estimée à 568 092 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 113 618 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Saint-Léger-près-Troyes - Travaux de couverture des bâtiments communaux

La commune envisage un programme de réhabilitation des bâtiments communaux et plus particulièrement les réfections de toiture.

Les bâtiments concernés par les travaux sont les salles des classes de CM1 et CM2, la salle socio-culturelle Jean Phocion ainsi que la salle annexe de la mairie.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 21 octobre 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 105 361 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 21 072 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Saint-Pouange - Travaux de voirie

La commune envisage un programme de travaux de voirie rue Garenne et carrefour de la Bleuze.

Les travaux consisteront notamment à aménager le carrefour compris entre le chemin Bleuze et la route départementale 109 ainsi que la réfection de voirie rue Garenne.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 19 août 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 39 853 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 7 971 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Thennelières - Aménagement de voiries et remise en état d'avaloirs

La commune envisage des travaux d'aménagement et de renforcement de la rue Haute et de la rue d'Herbis puis la remise en état de dix avaloirs situés rue de la Justice et rue du 14 Juillet.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 02 septembre 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 19 401 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 3 880 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Communes de 1 000 à 2 000 habitants

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Creney-près-Troyes - Travaux de voirie route de Cupigny

La commune envisage des travaux de requalification de la route de Cupigny. Ces travaux consistent en la réfection complète de la chaussée, des trottoirs, bordures et caniveaux ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} avril 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 117 737 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, le montant maximum du fonds de concours alloué concernant la réfection/modernisation de la voirie communale (incluant la mise aux normes réglementaires) est de 20 000 € pour les communes dont la population est comprise entre 1 000 et 2 000 habitants.

Pour cette raison un fonds de concours d'un montant de 20 000 € est proposé, soit 16,99 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Creney-près-Troyes - Travaux de voirie rue de la Grand Cour

La commune envisage des travaux de requalification de la rue de la Grand Cour. Ces travaux consistent en la réfection complète de la chaussée, des trottoirs, bordures et caniveaux ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} avril 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 87 395 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 17 479 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Creney-près-Troyes - Travaux de voirie rue de Nervaux

La commune envisage des travaux de requalification de la rue de Nervaux. Ces travaux consistent en la réfection complète de la chaussée, des trottoirs, bordures et caniveaux ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} avril 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 117 559 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, le montant maximum du fonds de concours alloué concernant la réfection/modernisation de la voirie communale (incluant la mise aux normes réglementaires) est de 20 000 € pour les communes dont la population est comprise entre 1 000 et 2 000 habitants.

Pour cette raison un fonds de concours d'un montant de 20 000 € est proposé, soit 17,01 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Verrières - Réhabilitation de la grange communale en halle couverte

La commune envisage des travaux de transformation de la grange communale en halle couverte qui, une fois réhabilitée, permettra d'offrir un nouvel espace pour les activités de loisirs, de sports, et des animations pour les enfants du centre de loisirs et pour les associations locales.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 02 mai 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 103 149 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 20 630 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Communes de plus de 2 000 habitants

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Troyes - Construction de deux terrains de tennis couverts

La Ville de Troyes projette de créer deux terrains de tennis couverts sur le site sportif Marcel Artelesa. Ces terrains seront situés à la place de deux terrains extérieurs existants, lesquels seront entièrement démolis au préalable.

La construction sera sous forme de halle constituée d'une charpente aluminium. Ce nouveau bâtiment abritera deux courts de tennis, un local de stockage, un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite et une zone dite libre permettant au public de regarder les personnes évoluant sur les terrains.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 04 avril 2016.

L'assiette éligible du projet est estimée à 645 875 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 129 175 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Troyes - Requalification du Parvis des Halles (première phase)

Les travaux de requalification du Parvis des Halles se situent dans un premier temps sur le périmètre côté rue de la République, ils consistent à :

- remplacer le revêtement existant par un revêtement à neuf en pavés granit,
- supprimer le bâtiment de la TCAT,
- supprimer la sanisette et le mobilier urbain existants,
- opérer des travaux de réfection de la sortie de secours du parking des Halles,
- changer les grilles de ventilation du parking souterrain,
- réaménager à l'identique les quais d'accès aux transports en commun.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 05 décembre 2016.

L'assiette éligible du projet est estimée à 1 209 373 € H.T.

La Ville de Troyes, compte tenu des autres cofinancements par ailleurs obtenus sur l'opération, ne sollicite qu'un fonds de concours d'un montant de 20 000 € soit 1,65 % de l'assiette éligible. Il est proposé d'attribuer le montant sollicité.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ATTRIBUER au titre du dispositif de cofinancement structurant 2019, les fonds de concours dont les bénéficiaires, objets, montants et taux figurent en détail dans le tableau récapitulatif ci-dessous :**

Proposition d'attribution de fonds de concours au titre du dispositif de cofinancement structurant 2019											
Maire d'origine	Intitulé de l'opération	Conseil communautaire du	Total de l'opération			Programme 2019			Programme 2020		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués	Assiette éligible	Taux attribués	Fonds de concours attribués
Communes de moins de 1 000 habitants											
Feuges	Travaux de réfection du trottoir côté pôle de services du Général de Gaulle		8 760 €	20%	1 752 €	8 760 €	20%	1 752 €			
Feuges	Renforcement d'une dalle de résine de protection des eaux pluviales		15 936 €	20%	3 187 €	15 936 €	20%	3 187 €			
Les Bordes-Aumont	Travaux d'aménagement des bords de route du Levain et nouveau des éros		524 717 €	20%	104 943 €	524 717 €	20%	104 943 €			
Macey	Renforcement de l'éclairage public du square de George l'Éclairé		5 273 €	20%	1 055 €	5 273 €	20%	1 055 €			
Macey	Travaux sur voies communales		22 653 €	20%	4 531 €	22 653 €	20%	4 531 €			
Mergy	Réhabilitation d'éclairage de la route		49 487 €	20%	9 897 €	49 487 €	20%	9 897 €			
Montaun	Création d'un parking sur le site de l'ancien bus scolaire à Couvres		22 548 €	20%	4 510 €	22 548 €	20%	4 510 €			
Montaun	Remplacement de l'éclairage public sur la route de Monteville		6 599 €	20%	1 320 €	6 599 €	20%	1 320 €			
Montaun	Travaux de voirie et travaux d'éclairage public		44 578 €	20%	8 916 €	44 578 €	20%	8 916 €			
Montaun	Aménagement des trottoirs et espaces verts publics		17 629 €	20%	3 526 €	17 629 €	20%	3 526 €			
Monteville	Réhabilitation de la dalle des trottoirs		273 616 €	20%	54 723 €	273 616 €	20%	54 723 €			
Moussy	Construction d'une salle d'activités sportives		568 092 €	20%	113 618 €	568 092 €	20%	113 618 €			
Saint-Etienne-près-Figy	Travaux de couverture des bâtiments communaux		105 561 €	20%	21 112 €	105 561 €	20%	21 112 €			
Saint-Pierre-le-Vieux	Travaux de voirie		35 652 €	20%	7 130 €	35 652 €	20%	7 130 €			
Trancœur	Travaux d'aménagement de la rue de la Poste et de la rue d'Alsace et travaux en été d'entretien sur la dalle de la rue du 14 juillet		19 401 €	20%	3 880 €	19 401 €	20%	3 880 €			0,00 €
Sous-total 1								331 310 €			0,00 €
Communes de 1 000 à 2 000 habitants											
Créneux-près-Troyes	Travaux de voirie Rue de Cugny		117 737 €	16,99%	20 000 €	117 737 €	16,99%	20 000 €			
Créneux-près-Troyes	Travaux de voirie Rue de la Grand Cour		87 395 €	20%	17 479 €	87 395 €	20%	17 479 €			
Créneux-près-Troyes	Travaux de voirie Rue de Narvaux		117 559 €	17,01%	20 000 €	117 559 €	17,01%	20 000 €			
Vandières	Réhabilitation de la grange communale en halle couverte		103 149 €	20%	20 630 €	103 149 €	20%	20 630 €			
Sous-total 2								78 109 €			0,00 €
Communes de plus de 2 000 habitants											
Troyes	Création de deux terrains de tennis couverts		445 875 €	20%	89 175 €	445 875 €	20%	89 175 €			
Troyes	Requalification du Parc des Heilles - phase 1		1 209 373 €	1,65%	20 000 €	1 209 373 €	1,65%	20 000 €			
Sous-total 3								149 175 €			0,00 €
TOTAL (1 + 2 + 3)								548 594 €			0,00 €

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

ANNEXE

Rapport des fonds de concours attribués au titre de l'appel de financement structurel de 2019

N° de dossier	Intitulé de l'opération	Conseil communautaire de	Total de l'opération			Programme 2019			Programme 2018			
			Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués	Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués	Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués	
Communes de moins de 1 000 habitants												
Restonnes	Installation d'un terrain multifonctionnel, d'un parc pour les seniors et d'un terrain polyvalent	12/07/18	49 237 €	20%	9 847,40 €	67 277 €	20%	13 455,40 €				
La Vendue-Lagnol	Aménagements de l'aire de la Sablière	12/07/19	4 555 €	20%	911,00 €	2 555 €	20%	511,00 €				
Levescault-Éclis	Travaux d'accessibilité au centre	12/03/19	5 428,45 €	20%	1 085,69 €	4 442,76 €	20%	888,55 €				
Levescault-Éclis	Aménagement de la salle polyvalente	12/07/19	12 094 €	20%	2 418,80 €	10 675 €	20%	2 135,00 €				
Longueville-sur-Magne	Aménagement et l'isolation de la salle du conseil	14/02/19	14 982,00 €	20%	2 996,40 €	14 982,00 €	20%	2 996,40 €				
Longueville-sur-Magne	Réhabilitation des dépendances de la mairie	14/06/19	15 682,00 €	20%	3 136,40 €	15 682,00 €	20%	3 136,40 €				
Longueville-sur-Magne	Travaux de réfection du hall de la rue du Champ Pireux Travaux de réfection de la plateforme PCCO de la Mairie	14/06/19	5 656,00 €	20%	1 131,20 €	5 656,00 €	20%	1 131,20 €				
Macey	Renforcement des installations communales d'éclairage public (rues de Champagne, Jean Moulin, des Amaloudes - Hameau de L'Anse-Volant)	12/07/19	9 283 €	20%	1 856,60 €	9 283 €	20%	1 856,60 €				
Marçay	Travaux de mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment Mairie pour les personnes à mobilité réduite	12/02/19	147 430,00 €	20%	29 486,00 €	147 430,00 €	20%	29 486,00 €				
Montbommey	Rénovation énergétique patrimoniale scolaire : remplacement de menuiseries	12/07/19	18 823 €	20%	3 764,60 €	18 823 €	20%	3 764,60 €				
Reully-Saint-Hippolyte	Création d'une salle polyvalente pour un accès à la salle des fêtes	17/02/19	4 056,00 €	20%	811,20 €	4 056,00 €	20%	811,20 €				
Ruigny	Installation d'une aire de jeux linéaire pour adultes	12/07/19	5 752 €	20%	1 150,40 €	5 752 €	20%	1 150,40 €				
Saint-Pouange	Réhabilitation de la mairie	12/02/19	2 742,00 €	20%	548,40 €	2 742,00 €	20%	548,40 €				
Saint-Pouange	Installation d'une aire de jeux	12/02/19	11 459,10 €	20%	2 291,82 €	11 459,10 €	20%	2 291,82 €				
Saint-Pouange	Travaux de voirie	12/02/19	19 148,50 €	20%	3 829,70 €	19 148,50 €	20%	3 829,70 €				
Saint-Pouange	Travaux de développement local (aménagement de la commune)	12/02/19	28 171,00 €	20%	5 634,20 €	28 171,00 €	20%	5 634,20 €				
Saint-Jean-de-Combrailles	Travaux de mise en accessibilité de la mairie	12/02/19	7 844,80 €	20%	1 568,96 €	7 844,80 €	20%	1 568,96 €				
Sevailles	Renforcement de l'éclairage communal d'éclairage public	14/06/19	27 837,00 €	20%	5 567,40 €	27 837,00 €	20%	5 567,40 €				
St-Étienne	Aménagement de la cour d'école et installation d'un jeu de plein air	14/04/19	13 000,00 €	20%	2 600,00 €	13 000,00 €	20%	2 600,00 €				
Vilacé	Aménagement et accessibilité de la salle du conseil	12/07/19	134 379 €	20%	26 875,80 €	134 379 €	20%	26 875,80 €				
Vilacé	Travaux de confort et de renforcement des réseaux (eau, gaz, électricité)	14/07/19	23 274,00 €	20%	4 654,80 €	23 274,00 €	20%	4 654,80 €				
Vilchère	Entretien et remplacement de l'éclairage public de la rue de la Croix	12/07/19	132 982 €	20%	26 596,40 €	132 982 €	20%	26 596,40 €				
Vilchère	Remplacement de la toiture du Centre de la Jeunesse et du Centre des Loisirs	14/06/19	330 517,00 €	20%	66 103,40 €	330 517,00 €	20%	66 103,40 €				
Vilchère	Installation d'abris de douche au stade Léon Cléris	14/04/19	3 256,00 €	20%	651,20 €	3 256,00 €	20%	651,20 €				
Sous-total 4												
216 657,74 €												

Communes de plus de 2 000 habitants												
La Rivière-de-Corps	Création de la ZAC "Le Parc de la Vienne"	12/07/19	123 744 €	20%	24 748,80 €	102 244,00 €	20%	20 448,80 €				
Reigny-sur-Loire	Construction d'une maison de la culture polyvalente	14/06/19	715 192,00 €	20%	143 038,40 €	858 230,00 €	20%	171 646,00 €	858 230,00 €	20,00%	171 646,00 €	
Saint-Jean-de-Beaune	Aménagement d'une voirie de desserte d'un équipement structurel et de places de stationnement à côté du Centre scolaire	14/04/19	376 812,00 €	20%	75 362,40 €	311 449,60 €	20%	62 289,92 €				
Sous-total 5												
243 149,60 €												

TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5) : 1 020 837,74 €

Rapport des fonds de concours attribués au titre de l'appel de financement structurel de 2018 (pour les communes de moins de 10 000 habitants)

N° de dossier	Intitulé de l'opération	Conseil communautaire de	Total de l'opération			Programme 2019				
			Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués	Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués		
André-Martin	Aménagement des terrasses, fontaines et vestiaires	12/10/18	1 123 156,66 €	20%	224 631,32 €	556 975,43 €	20%	111 395,08 €		
Luigny-sur-Loire	Construction d'une structure à usage polyvalent et écoparc	12/10/18	1 487 398,80 €	20%	297 479,76 €	743 699,40 €	20%	148 739,88 €		
Saint-André-sur-Loire	Modernisation de l'avenue du Marché Lévêque	26/06/18	1 485 851,00 €	20%	297 170,20 €	707 500,50 €	20%	141 500,10 €		
Saint-André-sur-Loire	Modernisation des équipements publics et installations	12/10/18	972 436,76 €	20%	194 487,35 €	486 217,36 €	Procrata	84 648,19 €		
Yvercy	Équipement des équipements sportifs	20/12/18	2 727 382,02 €	20%	545 476,40 €	2 727 382,02 €	Procrata	545 476,40 €		
Yvercy	Travaux de la voirie et des abris	26/02/18	3 276 357,34 €	20%	655 271,47 €	1 519 646,34 €	FF	251 000,00 €		
Sous-total 6										
1 811 453,83 €										

Rapport des fonds de concours attribués au titre de l'appel de financement structurel de 2018 (pour les communes de plus de 10 000 habitants)

N° de dossier	Intitulé de l'opération	Conseil communautaire de	Total de l'opération			Programme 2019				
			Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués	Montants éligibles	Taux attribués	Fonds de concours attribués		
Pont-Saint-Martin	Création d'une piste équestre - phase 1 : réhabilitation de la piste	26/11/18	1 551 564,70 €	27,19%	421 874,44 €	725 782,39 €	27,19%	210 937,22 €		
Sous-total 7										
210 937,22 €										
TOTAL (4 + 7) :										
1 169 481,28 €										
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) :										
3 181 345,83 €										